

Le système bancaire Suisse

Intervenant: Paul Puligny, Responsable des Partenariats
Crédit Agricole Financements (Suisse) SA

Sommaire

- Le paysage bancaire Suisse
- Le contexte juridique et relationnel
- Le crédit aux entreprises
- Les moyens de paiement

Le paysage bancaire en Suisse: concentré et diversifié

Principalement des banques universelles qui offrent l'ensemble des prestations bancaires:

- opérations de crédits
- gestion de fortune et conseils en placement
- produits d'épargne
- service des paiements
- transactions sur titres (Bourse)
- émissions d'emprunts
- analyses financières

Le paysage bancaire en Suisse: concentré et diversifié

- 2 grandes banques universelles se partagent plus de 50 % du total des bilans et dominant ainsi le marché bancaire,
- 24 banques cantonales (actionnariat public) attentives au financement de du tissu économique du canton et offrant les services de la banque universelle,
- Le groupe des banques Raiffeisen est de forme coopératives, comparables aux banques mutualistes françaises, il a le réseau d'agences le plus dense du pays,
- Les banquiers privés, pratiquent la gestion de fortune pour la clientèle privée et institutionnelle et répondent de manière illimitée sur leurs fortunes personnelles.
- Les banques étrangères (+ de 50% du capital en mains étrangères), ont une activité orientée principalement vers les opérations de gestion de fortune sur l'étranger.
- D'autres banques, à l'image de CAF, sont spécialisées en opérations de Bourse, gestion de fortune, prêts hypothécaires, crédits à la consommation...

Le contexte juridique et relationnel

Le secteur bancaire suisse pratique par tradition l'autoréglementation.

Les banques suisses adoptent des règles déontologiques en accord et sous le contrôle de leur autorité de surveillance: la FINMA (autorité fédérale de surveillance des marchés).

Ces règles déontologiques décrivent l'ensemble des exigences auxquelles doivent se soumettre les banques pour adopter un mode de gestion conforme aux règles de l'éthique.

La convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB) est, par exemple, l'un des principaux instruments conçus à cet effet.

→ une différence de taille: le secret des affaires et le secret bancaire !

Le contexte juridique et relationnel

- Des différences réglementaires, mais aussi dans la relation avec votre banque:
- La liberté contractuelle: pas d'encadrement réglementaire particulier,
- La protection du contractant: des clauses libres (ex.: conditions de rupture)
principe de responsabilité et de précaution,
- La négociation entre les partenaires: modalités, conditions, garanties,
- La banque est un prestataire de service comme un « autre »
- Des prix élevés, mais des prestations au « top »

Le crédit aux entreprises: en terrain connu

Peu de banques françaises financent les projets professionnels sur Suisse.

Les banques suisses universelles proposent une offre adaptée aux financements de projets professionnels, mais sont réticentes à financer les non-résidents.

Une terminologie différente, pour une gammes de prêts proposés comparable (durées, taux, modalités, garanties) et définie selon l'objet du crédit :

- Financement de l'exploitation (court terme):
→ *crédit d'exploitation, crédit en compte courant*
- Financement des investissements (moyen terme):
→ *avance à terme fixe, crédit d'équipement, avance ferme, hypothèques.*
- Leasing (*flottes de véhicules et biens d'équipement*)
- Factoring

Le crédit aux entreprises

Les points clés de l'analyse par la banque:

- La cohérence financière du projet, plan de financement,
 - La capacité de l'entrepreneur à mener le projet et expériences antérieures,
 - La solvabilité de l'emprunteur, les fonds propres apportés au projet,
 - Le risque lié au marché : facteurs clés de succès, environnement concurrentiel
 - La santé financière de l'entreprise et le business plan
 - La qualité de la garantie et des suretés
- Une des clefs du succès: préparer un business plan accompagné d'une présentation la plus complète possible du projet

Le crédit aux entreprises

Les critères pour choisir son financement:

- Une offre adaptée aux spécificités du projet,
- La souplesse de l'offre
- Les points d'attention :
 - ✓ Taux : fixe et/ou variable
 - ✓ Mode de remboursement
 - ✓ Durée
 - ✓ Apport personnel
 - ✓ Remboursements anticipés

Le crédit aux entreprises

En dehors des garanties usuelles, des garanties (suretés) complémentaires peuvent être fournies et/ou demandées:

- Garantie hypothécaire : → Hypothèque sur un bien situé en France avec un avis de valeur sur le bien.
- Cédule hypothécaire sur un bien situé en Suisse avec une évaluation par un expert agréé.

Nantissement de produits de placement constitués,

Garantie donnée par un organisme de cautionnement:

- Fondation d'Aide aux Entreprises à Genève
- Coopérative Romande de Cautionnement...

Le crédit aux entreprises, c'est aussi

Un très grand savoir faire dans:

- Les opérations de financement internationales,
- Les crédits documentaires,
- Les garanties de prestations et de paiement,
- La couverture des risques de change,
- Le cash management, opérations en devises, les paiements vers l'étranger.

Les moyens de paiement : des différences importantes

- Pas de chèques ni de chéquiers ! Pas de traites ni d'effets !
- Pas de fax ou de télétransmission !

Mais de la technologie:

- e-banking – débit direct – paynet – alerting sms – ordres permanents – LSV – transferts swift et sepa
- des outils typiquement helvètes: le bulletin de versement postal (BVR), sans oublier les paiement en cash !

Et un savoir-faire et une maîtrise incomparable des moyens de paiement internationaux.

Pour conclure:

Les systèmes bancaires suisse et français présentent des différences d'ordre culturel, relationnel, techniques ou réglementaires, mais les grands principes restent les mêmes notamment en matières de financement des entreprises:

- un bon dossier bien préparé,
- une très bonne connaissance de son sujet,
- un apport et/ou des garanties de qualité.

→ Un environnement de liberté et de responsabilité.

Crédit Agricole Financements (Suisse) S.A., banque de droit suisse installée sur le territoire helvétique depuis plus de 10 ans, c'est :

Un savoir-faire unique comme spécialiste des prêts hypothécaires en francs suisses, dans **trois pays** : la Suisse, la France et l'Allemagne.

Des offres de financement **sur-mesure**, une grande **souplesse** dans le choix des taux, des modes d'amortissement et des durées de prêt,

Des **packs bancaires tout compris**, vous simplifiant la vie au quotidien (compte privé + carte maestro + accès e-banking + compte épargne).

Un financement destiné aux **professionnels** (entreprises individuelles et PME) désirant investir en Suisse avec la possibilité de fournir des garanties suisses ou françaises (financement transfrontalier).

9 agences à votre service: à Genève (3), Lausanne, Fribourg, Bâle, Yverdon, Neuchâtel et La-Chaux-de-Fonds.



Merci de votre attention

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions sur notre stand du village d'expert (n°15)